

BONDY

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA VILLE DE BONDY

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 AVRIL 2025

RAPPORT 11/04/25-02

CONVENTION A INTERVENIR ENTRE L'ASSOCIATION YOOKAN ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BONDY

La ville de Bondy mène, depuis plusieurs années, une politique active en faveur de l'emploi. Avec les partenaires de l'emploi tels que l'EPT Est-Ensemble, le Département et l'Agence locale d'insertion, France travail, la MIEJ ainsi que le PRIJ, de nombreux projets sont mis en œuvre afin de favoriser l'insertion professionnelle des Bondynois : ateliers et réunions de découverte métiers, Forum emploi et formation, job-Dating ainsi que des actions d'allers-retours dont l'objectif est d'aller à la rencontre des habitants et particulièrement de ceux qui sont les plus éloignés des institutions et de l'emploi.

Depuis 2024, la chargée de mission insertion organise et coordonne les projets emploi au sein de la Direction Santé, Solidarité et Autonomie. L'objectif étant de créer une synergie entre l'insertion professionnelle et l'insertion sociale. En effet, on constate souvent que les problématiques d'ordre professionnel sont liées aux difficultés sociales rencontrées par les usagers et vice-versa.

Parmi les différentes actions menées, se trouve le Forum emploi et Insertion prévu pour le 5 juin 2025. Cet événement permettra de mettre en relation les usagers demandeurs d'emploi et des entreprises ainsi que des organismes de formation, de création d'entreprise et structures de l'insertion.

L'association Yookan a été sollicitée pour participer au Forum afin de proposer de l'immersion professionnelle virtuelle sur des demi-journées (découverte de métiers avec des casques virtuels). Le but étant de favoriser l'émergence du projet professionnel et/ou la reconversion professionnelle, notamment vers des métiers en tension.

Ouvert en 2021, l'association Yookan est un tiers-lieu et un espace innovant créé à l'initiative de France travail, anciennement, Pôle emploi avec d'autres partenaires tels que Adecco, Génération France et la ville de Rosny. Les objectifs principaux sont de susciter des vocations par le biais de la découverte de métiers, favoriser l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi ainsi que faciliter les recrutements en mettant en relation les entreprises et les demandeurs d'emploi.

Dans le cadre de ce partenariat, un ou deux employés de Yookan se déplacent avec leur matériel : casques virtuels, manettes, ordinateurs, tablettes.

Par ailleurs, toujours dans ce même cadre, les Bondynois peuvent accéder gratuitement à l'ensemble des services dans les locaux de Yookan situé au centre commercial Westfield-« Rosny 2 » : plateforme Yookan-be, espace jeux, numérique, immersion professionnelle au sein d'entreprises partenaires, entre autres.

Afin de soutenir l'association YOOKAN dont le fonctionnement repose principalement sur les subventions de ses partenaires, il est proposé de valoriser ce partenariat avec le CCAS à hauteur de 1100€.

Il est important de préciser que le Département de la Seine Saint Denis soutien l'organisation de cet évènement dans le cadre de l'Appel à Projet Réseau des Communes et Interco engagées pour l'Insertion & l'Emploi (RECIE). Une subvention à hauteur de 6000€ a été accordée.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

D'APPROUVER la convention de partenariat entre la ville et l'association YOOKAN ainsi que le montant de la subvention qui est de 1100€

D'AUTORISER le président à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire

DIT que la Directrice du CCAS est responsable de l'exécution de la convention.



Stephen HERVE
Président du Centre Communal d'Action Sociale

BONDY

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2025

11/04/25-02

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 avril, à 18 heures, se sont réunis les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, sous la présidence de Monsieur Stephen HERVE, sur convocation individuelle, faite le 28 mars, en exécution du décret n°2004-1136 du 21 octobre 2004.

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Stephen HERVE
- Madame Joelle MOTTE,
- Madame Cristel FABRIS,
- Madame Christelle LE GOUALLEC,
- Monsieur Patrick GIBERT,
- Madame Oldhynn PIERRE, à partir de 18h15
- Madame Nezha DECOURRIERE
- Monsieur Christian BILLOTTE,
- Madame Mariam THIAM,
- Madame Chantal GARDET,
- Madame Eliane LOUISON,
- Madame Michèle BAHURLET
- Madame Sylvette GIRAUD

ETAIENT ABSENTS et/ou EXCUSES :,

- Monsieur Maxime ATTYASSE à Madame Mariam THIAM.
- Monsieur Lakhdar FEMMAMI, à partir de 18h28.

Secrétaire de séance : Madame Audrey GUENICHE, Directrice Santé Solidarité et Autonomie, Directrice du CCAS



CONVENTION A INTERVENIR ENTRE L'ASSOCIATION YOOKAN ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BONDY

LE CONSEIL,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la convention de partenariat entre l'association YOOKAN et le Centre Communal d'Action sociale de Bondy, annexée à la présente délibération,

CONSIDÉRANT que le CCAS et la ville de Bondy sont engagés dans une politique en faveur de l'emploi et qu'à ce titre, ils déploient de nombreux projets en partenariat avec les acteurs de l'emploi : l'EPT Est-Ensemble, le Département de la Seine-Saint-Denis et l'Agence locale d'insertion, France travail, la MIEJ, l'UDCCAS ainsi que des associations de territoire,

CONSIDÉRANT que l'association YOOKAN propose aux publics la découverte de métiers et notamment, les métiers en tension et d'avenir par le biais de la réalité virtuelle (casques virtuelles, escape-game et autres) mais également, par l'immersion professionnelle au sein de leur entreprises partenaires,

CONSIDÉRANT qu'elle a été sollicitée pour participer au Forum de l'emploi et de l'insertion prévu le 25 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT que l'association YOOKAN interviendrait sur la durée du Forum à Bondy, avec une équipe mobile et que le public Bondynois pourra accéder gratuitement aux services de YOOKAN dans leurs locaux situés au centre commercial Westfield-Rosny II,

CONSIDÉRANT que l'association YOOKAN atteint ses équilibres budgétaires grâce aux subventions que lui versent ses prestataires

VU l'avis de la commission concernée,


APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE la convention de partenariat entre le CCAS de Bondy et l'association « YOOKAN », jointe à la présente délibération,

APPROUVE le versement d'une subvention annuelle de 1100€ TTC selon les modalités prévues dans la convention,

AUTORISE le Président à signer la présente convention,

RAPPELLE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.


POUR COPIE CONFORME
LE PRÉSIDENT DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE